



**SNASUB FSU**  
**48, rue du Val Noble, 61000 Alençon**  
**02.33.37.56.09 / 06.11.64.15.57 /**  
**snasub-caen@orange.fr**  
**chaque jour : 13h30 - 17h30**

## Groupe de travail du 6 septembre 2013

### -----

### Tableau d'avancement 2013 des personnels ITRF (catégories A et B)

A l'ouverture de la séance, une déclaration préalable des représentants du SNASUB-FSU a été donnée à madame Masneuf, DRH de l'académie de Caen (lire page 2). Nous apprenons que tous les agents n'ont pas reçu encore leurs entretiens professionnels. Cependant, l'évaluation repose sur les rapports d'activités et les rapports d'aptitude. A la présentation des tableaux d'avancement ITRF 2013 nous demandons quels sont les critères pris en compte pour le classement des agents. C'est le critère de l'ancienneté qui a joué dans leur classement.

Pour les IGR personne n'a pu siéger mais il semble que deux personnes ont été classées. Pour les IGE 1C, deux dossiers étaient proposés. Nous avons demandé à ce qu'un troisième dossier soit proposé vu le nombre de possibilités nationales.

Statistiques 2013 - tableaux d'avancement agents EPLE et rectorat				
	Nb d'agents promouvables	Nbre de demandes	nbre de propositions	possibilités nationales
IGR 1C	4	3	2	149
IGE HC	0	0	0	64
IGE 1C	6	4	3	338
TCHRF CE	7	5	2	111
TCHRF CS	11	8	5	285

Conditions de promouvabilité		
Tableaux d'avancement	Grade	Durée des services
IGR Hors classe par examen pro.	IGR 1C	8 ans de services comme IGR.
	IGR 2C	8 ans de service effectifs dans ce grade + 7e échelon.
IGR 1re classe	IGR 2C	7e échelon.
IGE Hors classe	IGE 1C	5e échelon + 2 ans d'ancienneté au moins dans l'échelon.
IGE 1re classe	IGE 2C	8e échelon + 1 an dans l'échelon + 9 ans de services effectifs en catégorie A.
TCH Cl. exceptionnelle par examen pro.	TCH Cl. supérieure	5e échelon + 2 ans d'ancienneté dans l'échelon + 3 ans de services effectifs en catégorie B.
TCH cl. exceptionnelle au choix	TCH Cl. supérieure	6e échelon + 1 an d'ancienneté dans l'échelon + au moins 5 ans de services publics au moins dans un corps cadre d'emploi ou emploi de cat. B ou de même niveau.
TCH Cl. supérieure par examen pro.	TCH Cl. normale	4e échelon + 1 an d'ancienneté dans l'échelon + 3 ans de services effectifs en catégorie B.
TCH Cl. supérieure au choix	TCH Cl. normale	6e échelon + 1 an d'ancienneté dans l'échelon + au moins 5 ans de services publics au moins dans un corps cadre d'emploi ou emploi de cat. B ou de même niveau.

#### Pourquoi un groupe de travail ?

Le groupe de travail puise son origine dans la note de service du 14 décembre 2012 : « Dans les structures pour lesquelles il n'a pas été institué de CPE par la voie réglementaire, il est vivement recommandé que soit réuni avec les organisations syndicales un groupe de travail sur les mêmes questions. S'agissant d'un groupe de travail, il n'est pas envisageable d'organiser des élections pour en désigner les membres. Il est par contre possible de s'appuyer sur les résultats des dernières élections, au plan local pour la catégorie C et au plan national pour la catégorie B afin de demander aux organisations syndicales de désigner des représentants pour ce groupe de travail. »

#### Représentants du SNASUB-FSU au groupe de travail

Au titre des TCHRF : Claude FUSTIN, [claude.fustin@unicaen.fr](mailto:claude.fustin@unicaen.fr)  
 ESIX, Site Universitaire - BP 78, 50130 Cherbourg-Octeville.

Au titre des IGE : Dominique LALLEMAND, [dominique.lallemant@unicaen.fr](mailto:dominique.lallemant@unicaen.fr)  
 Université de Caen, UFR Science éco et gestion, 19 rue Claude Bloch, BP 5186, 14032 Caen Cedex.

# **DECLARATION PREALABLE DES REPRESENTANTS DU SNASUB-FSU**

## **au groupe de travail sur les tableaux d'avancement des ITRF A et B du 6 septembre 2013**

Le groupe de travail de ce jour a pour mission de traiter des tableaux d'avancement 2013 pour les grades suivants : IGR 1<sup>ère</sup> Classe, IGE Hors Classe, IGE 1<sup>ère</sup> Classe, TCH RF Classe Exceptionnelle et TCH RF Classe Supérieure.

Cette année est celle de l'extension de l'entretien professionnel, déjà en œuvre dans d'autres filières, aux agents ITRF. Toutefois, les procédures par tableau d'avancement devraient continuer à s'appliquer avec les rapports d'activité et d'aptitude professionnelle pour 2013. Ces supports censés permettre la comparaison entre les agents ne constituent en aucun cas un moyen fiable pour classer les agents.

Ce dispositif sera aggravé par réalisation d'un entretien professionnel que nous contestons. Le décret n° 2010-888 est parfaitement clair sur sa finalité. La valeur professionnelle exprimée par le compte-rendu d'entretien sert de fondement à l'élaboration des tableaux d'avancement(s), de grade ou d'attribution des réductions d'ancienneté. Le SNASUB-FSU est opposé à ces dispositions. L'utilisation du compte-rendu de l'entretien professionnel pourra avoir pour but la modula-

tion des primes et renverra à l'application prochaine de la nouvelle « indemnité d'exercice des fonctions ». Dès lors qu'ils sont connectés à des actes de gestion importants (avancement, rémunération...), ces entretiens pourront très rapidement devenir des rendez-vous anxiogènes qui pourront dégrader les conditions de travail des personnels.

Les agents attendent des signes de reconnaissance professionnelle, à commencer par une revalorisation significative des salaires et une amélioration importante des conditions d'avancement, de promotion ou de requalification. Au lieu de cela, voici des textes réglementaires et circulaires d'application qui risquent de produire de nouvelles usines à gaz pour gérer les carrières à la carotte et au bâton.

Enfin, nous tenons à dire que les conditions d'organisation de cette réunion ne permettent pas un vrai travail préparatoire pour les représentants du personnel. Nous n'avons eu aucun document préparatoire nous permettant de disposer d'une vue d'ensemble qui nous est soumis à la discussion de ce jour.

<b>DATES DES CAPN</b>	
<b>Dates</b>	<b>Opérations</b>
mercredi <b>13 novembre</b> 2013, 9h 30	<b>IGR</b> : Tableaux d'avancement, détachements et intégrations
mardi <b>19 novembre</b> 2013 - 9h 30	<b>IGE</b> : Tableaux d'avancement, détachements et intégrations
mardi <b>26 novembre</b> 2013 - 9h 30	<b>TCHRF</b> : Tableaux d'avancement, détachements et intégrations

## **Pour connaître les résultats en CAPN :**

### ***Les commissaires paritaires du SNASUB-FSU TCHRF :***

Sylvie Donné-Lacouture (01 30 83 48 62) sylvie.donne@ac-versailles.fr  
Jean Michel Fabresse Université d'Orléans jean-michel.fabresse @univ-orleans.fr

### ***Les commissaires paritaires du SNASUB-FSU IGE :***

Jean-Claude MICHOU (06 92 00 71 09 ) jean-claude.michou@univ-reunion.fr  
François BONICALZI francois.bonicalzi@univ-lyon3.fr